

DATES ORIENTATION NIVEAU 3ème (extrait memento)

1- Du mardi 7 mai au lundi 20 mai minuit : saisie des demandes de niveau d'orientation post 3° ET des voeux d'affectation par **l'application Téléservices – SLA / SLO**

2-Du mardi 7 mai au vendredi 17 mai : recueil des demandes définitives des familles par **support papier**.

Le document « Recueil de candidatures après la 3ème » complété est à remettre à la professeure principale pour le 17 mai dernier délai

3-Conseils de classe 3° : entre le 3 et le 6 juin

4- Réception des familles en cas de désaccord sur au moins un niveau d'orientation : suite aux conseils de classe et jusqu'au mardi 11 juin

5- Date limite de dépôt des dossiers d'appel aux commissions d'appel en cas de désaccord persistant avec les familles : Mercredi 12 juin

6- Commissions d'appel 3° : jeudi 13 juin

7-NOUVEAU : tour dit de sécurisation pour les candidatures à la voie professionnelle

Le Ministère de l'Education Nationale a donné comme objectif 0 non affecté pour la rentrée 2024. Cet objectif se décline par plusieurs démarches qui encadrent en amont et en aval l'affectation des élèves pour la voie professionnelle

- ⑩ extension de l'offre de formation professionnelle sur le territoire national pour le contrat Etat Régions
- ⑩ étendre l'accompagnement des élèves et des familles dans la formulation des vœux vers la voie professionnelle
- ✓ lors de la phase de formulation des vœux (du 6 au 20 mai)
 - ✓ lors de la phase intermédiaire fin de formulation des vœux et début des conseils de classe : lecture en équipe des voeux professionnels et projection pour l'affectation : si nécessaire l'établissement contacte les familles avec possibilité pour reformuler ou étendre les vœux professionnels (entre le 21 et le 31 mai - saisie en établissement dans ce cas)
- ⑩ entre les conseils de classe et la publication des résultats prévue le 6 juin ; les services académiques organisent cette année **un tour dit de sécurisation sur l'ensemble des voeux de la voie professionnelle**
- ⑩ **pour les élèves dont l'affectation n'est pas sécurisée sur au-moins des vœux, les familles sont contactées par les collèges entre le 17 et le 21 juin pour élargir leurs vœux d'affectation** - saisie en établissement dans ce cas

8- Diffusion des résultats de l'affectation post 3° - Remise des pochettes individualisées aux élèves **Jeudi 27 juin matin**

9- Début des inscriptions dans les lycées suite au résultat de l'affectation : à partir du **27 juin** (les dates des inscriptions sont communiquées par les lycées)

IMPORTANT : les familles sont invitées à faire une pré-inscription en ligne par l'application Téléservices - Service en Ligne d'Inscription (SLI) entre le 27 juin et le 1er juillet
SLI ne remplace pas la remise d'un dossier d'inscription au lycée suite à la connaissance de l'affectation

10 - Entretien avec les familles en cas uniquement de non affectation ou de liste supplémentaire dans la voie professionnelle - reformulation possible de vœux pour le 2ème tour sur places vacantes : du jeudi 27 juin au vendredi 5 juillet midi

11 - Diffusion des résultats de l'affectation du 2ème tour - voie professionnelle uniquement vendredi 5 juillet après-midi
A partir de lundi 8 juillet : inscription dans les lycées professionnels suite à résultats affectation 2ème tour

12- Entretiens et propositions d'affectation sur places vacantes au 3ème tour (fin août -début septembre) ; pour les élèves sans solutions d'affectation – uniquement sur la voie professionnelle

NOUVEAU (décret du 14 février 2024) : les élèves de moins de 16 ans sans solution d'affectation début septembre font leur rentrée dans leur établissement d'origine qui les accompagne pour un projet d'orientation ou d'insertion professionnelle

- ⑩ Retour fiche bonus handicap hors ULIS sur l'ensemble des vœux de la voie pro : **lundi 29 avril**
- ⑩ Retour fiche académique « Demande de Vœu PRIORISE - SI/CIT/Biotech./ SL - Entrée en 2nde GT » : **mercredi 15 mai dernier délai**
- ⑩ Dérogation au secteur scolaire : retour document pour le **vendredi 31 mai dernier délai**
- ⑩ Retour documents en cas de modifications de lycée de secteur : **vendredi 31 mai dernier délai**
- ⑩

Formations pro à recrutement spécifique

1- Lycée Gallieni

1CAP2 - Conducteur Livreur de marchandises (CLM) / 12 places
2NDPRO - Conducteur Transport Routier de marchandises (CTRM) / 24 places

Transmission dossier au lycée pour le 14 mai

2- EREA Muret

1CAP2 - Production et Service en Restaurations (PSR)
1CAP2A - Métiers de l'Agriculture option Horticulture
1CAP2A Jardinier Paysagiste

Transmission dossier au lycée pour le 17 mai

3- Lycée Dissard Françoise & Lycée Guynemer

2nde professionnelle métiers de la sécurité

Dossier à remettre au Principal pour le 10 mai puis transmission aux différents lycées